

### Formations Professionnelles CARTIER – Sport et Nutrition

## CERTIFICATION EN NUTRITION ORTHOMOLECULAIRE SPECIALITE PREVENTION DES MALADIES

### RELATIONS FINANCIERES

#### 1. Age et conditions d'admission

La formation professionnelle intitulée « [Certification en nutrition orthomoléculaire, spécialité prévention des maladies](#) » est accessible dès l'âge de 18 ans révolu.

Elles sont destinées à toutes personnes désirant apprendre et approfondir ses connaissances à titre personnel ou pour enseigner, et pour obtenir un emploi dans un centre de Fitness, Wellness ou être travailleur indépendant.

Il n'y a pas d'examen d'entrée, chaque candidat doit présenter un CV complet et une lettre de motivation. Il est recommandé d'avoir des connaissances au préalable dans la formation concernée afin de faciliter l'apprentissage.

Le Directeur des formations professionnelles CARTIER renseigne volontiers par téléphone ou lors d'un entretien.

Il n'y a pas de délai d'inscription mais il faut s'assurer 3 mois à l'avance qu'il reste des places de disponibles pour la formation concernée.

#### 2. Inscription

L'élève est inscrit pour la formation en entier, dès que le bulletin d'inscription a été signé par celui-ci et la place confirmée par le Directeur, Mr Cartier Anthony.

Une finance d'inscription de [CHF 548.-](#) est perçue pour les nouveaux élèves. Celle-ci n'est pas remboursée en cas de désistement. Au moment de l'inscription définitive, le paiement anticipé de la totalité de la formation sera demandé soit [CHF 7.802.-](#)

L'inscription de l'élève implique l'acceptation et la signature par celui-ci des présentes conditions générales. Dès l'inscription et le 1er jour de formation, l'écolage est dû pour l'année entière.

### 3. Tarifs

Les conditions tarifaires de l'écolage sont stipulées sur le bulletin d'inscription et le règlement s'effectue de la manière suivante :

Virement bancaire à l'attention de Maître Cartier Anthony

Relations bancaires : **POSTFINANCE**

Compte : 14-277588-0

IBAN : CH82 0900 0000 1427 7588 0

### 4. Documents à fournir

L'élève doit fournir une photocopie de sa pièce nationale d'identité ainsi qu'une attestation de responsabilité civile pour la période de formation concerné.

**Lu et approuvé :**

**Date :**

**Signature :**

---